



# LE BULLETIN

Janvier 2026 - N°23

## LES VOEUX DU MAIRE

Bonjour,

Au nom du Conseil Municipal, je tiens à vous adresser mes voeux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, santé, bonheur et réussite dans tous vos projets

L'évènement marquant de 2025 reste la fin tant attendue des travaux sur la RD500.

Après de longs mois de perturbations parfois contraignantes, cette réalisation améliore la sécurité.

Nous savons combien ces travaux ont demandé de la patience et de la compréhension.

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre esprit civique tout au long de ce chantier.

Je vous souhaite à tous et toutes une très belle année 2026 pleine d'espérance et de projets partagés.

Vous êtes invités à la cérémonie des voeux le vendredi 23 janvier 2026 à 18h30. Nous pourrons échanger avec plaisir.

Bien à vous  
Marie Christine PROT,  
Maire de PONSAS



Invitation aux voeux de la municipalité  
le vendredi 23 janvier à 18h30  
à la Salle d'Animation Rurale.

# La vie communale

## ÉTAT CIVIL



### Bienvenue

4 naissances  
dont Paul KERN



### Il nous ont quitté...

M. BAUDRY Maurice  
Mme BLACHON Lida  
Mme BEOLET Claude  
M DUGAND Jean  
M. GASPARRI Laurent

Mme FERRIER Jacqueline  
Mme FONTAINE Marie-Christine  
Mme GARCIA Laurence  
Mme PONSONNET Suzanne  
M. METHE Adrien

La cérémonie du 19 mars, organisée par la FNACA, aura lieu cette année à Ponsas le 19 mars à 11h.

## BAC À VÊTEMENTS

La Croix Rouge Française a stoppé la collecte de vêtements via le conteneur proche du cimetière.



### La rubrique du Père Linlin

#### Un érable méridional au beau feuillage de novembre

Au détour du CD 500 en amont du village, alors que ses voisins avaient perdu leurs feuilles, nous avons pu admirer le feuillage automnal d'un érable de Montpellier.

C'est un cousin de l'érable champêtre plus courant chez nous, avec lequel il peut s'hybrider.

Il a de belles feuilles trilobées, et largue ses sames (portegraines des érables en forme d'ailes inclinées) à la fin de l'été.

Son bois est très dur et coloré.

Il s'accommode des sols pauvres et résiste bien à la sécheresse et, de ce fait, devrait se faire moins rare comme ses compagnons les chênes verts.



### Ils se sont dit oui...

Léonie VINCENT  
et Bertrand SIGAUD

Fabienne CLEYNET-MERLE  
et Jean-Raphaël PERICARD

## PAROLES DE PONSARDIERS

### M. Émile PONSONNET (90 ans)



“ Né aux pieds des coteaux de Tain-l'Hermitage, je suis arrivé à l'âge de 4 ans à Ponsas lorsque mes parents ont acheté la boulangerie. J'ai grandi et fréquenté l'école du village. Nous étions nombreux dans chaque classe. Il n'y avait pas de maternelle. L'école commençait à 5 ans.

J'ai fait mes études de boulanger, pâtissier, chocolatier, glacier à Tournon.

Avec ma femme Hélène, nous avons repris la boulangerie familiale. Nous avons eu trois enfants qui nous ont beaucoup aidé dans nos différents commerces. En 1980, nous avons fait construire notre maison Chemin des Grands Vignes.

En 1970, avec Hélène ma femme, nous avons vendu la boulangerie pour prendre le restaurant qui s'appelle aujourd'hui « Le Pré du Rhône ». Après 10 ans d'exploitation, ayant une passion du sport, nous avons ouvert le magasin Sport et Loisir à Saint-Vallier.

Je me suis beaucoup investi dans la vie associative du village. J'ai été trompette d'harmonie dans la fanfare « Les Hirondelles ». J'étais membre du club de Basket de Ponsas, membre du bureau de l'association des Amis du Riverolles. Quand la santé me le permet, je vais au Club le mercredi.

Ma femme Hélène nous a quitté en 2018 et heureusement, je suis très entouré par ma famille qui s'occupe beaucoup de moi.

Mon sport préféré est la pétanque, j'ai participé quatre fois aux championnats de France des vétérans. Cette passion, j'ai pu la transmettre à mes enfants et arrières petits-enfants.

Pour l'avenir, j'aimerais que les associations soient plus unies et coopèrent davantage ensemble. Je trouve dommage qu'elles ne le fassent pas assez. C'est pour le bien de notre beau village.

”

### Mme Louise ABRAHAM et sa fille Gaby

“ En 2022, pour des raisons familiales, ma fille Gaby a intégré l'école du village et c'est en juillet 2024 que j'ai eu l'opportunité de trouver un logement sur la commune, montée des Romanets. Je suis maman de deux enfants. L'emplacement de la commune et sa configuration facilite l'autonomisation des enfants : école proche et aussi un arrêt de bus pour le lycée. Je trouve ce village calme. Je suis très satisfaite de l'école, son équipe pédagogique est très compétente avec un grand engagement de sa part. Depuis le début de la scolarité de ma fille, je me suis investie dans le Sou des Écoles, et ainsi j'ai pu lier des connaissances. Cette année scolaire, je suis membre du bureau en tant que vice-trésorière mais notre souhait au Sou, c'est de travailler en collectif. Le groupe est composé d'une équipe dynamique et joyeuse. Nous avons la volonté de nous faire plaisir dans notre engagement.



Pour le village, cela serait bien qu'il y ait un lieu pour créer du lien social. Le mieux serait qu'il ait un porteur de projet avec un animateur ou un salarié pour gérer. Il est vrai que le bénévolat a ses limites.

”

# La vie des associations

## LE SOU DES ÉCOLES



Le Sou est composé de parents d'élèves bénévoles de l'école du village. L'association a pour but de réaliser des manifestations afin de financer les projets et sorties scolaires. L'an dernier, les enfants ont vu des projections au cinéma, eu la chance de travailler sur des projets avec Odile Ode ou fait une sortie à Vassieux-en-Vercors pour la classe de Céline (cycle 3). Les cycles 1 et 2 ont passé une journée à Indian's Vallée. Beaucoup d'autres projets ont été réalisés comme la participation à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) ou au Prix littéraire des Incorruptibles. Cette nouvelle année, le Sou est sous le signe du partage. Pour cela, nous allons proposer des manifestations permettant de passer un agréablement moment ensemble. Nous poursuivrons les traditionnelles fêtes comme la fête de Noël et la fête de l'école.

Notre équipe pédagogique souhaite faire travailler les enfants avec Laurent Montagne sur un beau projet qui a pour thème «l'école». Elle a également à cœur d'emmener les enfants à des spectacles ou au cinéma. Une sortie scolaire viendra clôturer la fin d'année.

## ASSOCIATION GAIAHORN



Pour la seconde année, Gaiahorn a organisé un week-end au profit de l'AFM Téléthon.

De nombreuses formations musicales ont répondu présent pour cette belle action. Des prestations pleines de diversités et qualités étaient présentes. Cette action a permis aux organisateurs de reverser à l'AFM plus de 3500 euros. Un grand bravo aux organisateurs et bénévoles.

## CCAS

- Le 21 février 2025, le Centre Communal d'Action Sociale a invité France ADOT 26, pour informer sur le Don d'Organe. Cette rencontre a permis de trouver réponse à certaines questions et permettre de parler de ce sujet si peu connu. En 2025 Ponsas devient « village ambassadeur du don d'organe ».

- Le CCAS a organisé une session de formation aux gestes qui sauvent. Si vous souhaitez participer à une prochaine formation gratuite, merci de vous faire connaître en mairie. Un défibrillateur sera prochainement installé près de la salle communale.

- Lors de la semaine bleue consacrée aux seniors, le CCAS a réuni enfants de l'école, grands-parents et aînés autour d'un après-midi jeu de loto. Les enfants avaient confectionné de très bons gâteaux pour ce goûter intergénérationnel.



- Ponsas a participé à l'opération 2025 « Brioches de l'Adapei ». Les membres du CCAS ont cette année encore bien été accueilli. Merci à tous pour votre soutien à l'association qui œuvre pour le bien-être des personnes en situation de handicap.

- Novembre a été l'occasion de réunir 65 aînés du village autour de la traditionnelle journée festive avec repas, gourmandises et ambiance musicale.

- Le CCAS n'oublie pas les personnes âgées en Ehpad puisqu'elles ont reçu un cadeau.

- Le 14 décembre, les membres du CCAS ont mis à l'honneur les nouveau-nés qui ont reçu un joli présent.

- Le CCAS a aussi durant toute cette année 2025 accompagner les personnes dans leurs démarches administratives. (aides pour les dossiers APA, aide pour prises de rendez-vous médicaux, conseils...).

## ACCA

Le dimanche 23 février 2025, l'ACCA de Ponsas a organisé sa 2<sup>e</sup> matinée de vente de terrines de chevreuil, dans une ambiance amicale et chaleureuse.

En ce début de saison, le nombre de sangliers prélevés reste faible par rapport aux dégâts, en raison des chaleurs et de la sécheresse des mois de septembre, octobre et d'une grande partie de novembre. Le nombre de battues au gros gibier ne diminuera donc probablement pas.

Les balades en forêt sont toujours possibles, et il est conseillé, pendant les jours de chasse (week-end et jours fériés), de porter des vêtements de couleur pour être bien repéré. Les chasseurs auront également le plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous lors de vos promenades. Malgré ce début de saison difficile, quelques chevreuils ont été prélevés, et l'ACCA vous invite donc à la **3<sup>e</sup> matinée de vente de terrines** de chevreuil prévue **1<sup>er</sup> mars 2026**. Venez nombreux pour partager un moment convivial et repartir avec une délicieuse terrine !

L'Assemblée Générale des **Amis du Riverolles** aura lieu le 14 janvier à 11h.

## COMITÉ D'ANIMATION

### ANNÉE CHARNIÈRE : LE COMITÉ PASSE LA MAIN !

Tous les 3 ans, on renouvelle le bureau... et cette fois, on ne va pas se mentir : il y a de nombreuses démissions.

Mais c'est peut-être une chance pour vous ? L'occasion parfaite pour apporter du sang neuf, des idées géniales, et pourquoi pas... un peu de folie !

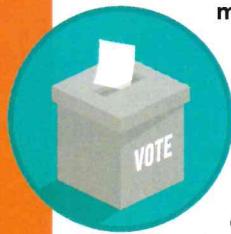
Si vous avez envie de prendre le relais, de proposer des animations au village, ou simplement de montrer vos talents, **rejoignez-nous le vendredi 16 janvier à 19h à la Salle Rurale !**

Infos au 06 14 50 02 14.

# Infos pratiques

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

### ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026 : changement du mode de scrutin dans notre commune.



Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Ponsas. **Vous élirez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal, composé des conseillers municipaux élus, se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et des adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme la nôtre, à la suite d'une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** s'applique à notre commune :

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme **nul** et ne sera donc **pas comptabilisé**.

- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme... ou femme-homme-femme... et ce jusqu'à la fin de la liste.

- **Inscription sur les listes électorales au plus tard le 6 février 2026**, en mairie ou sur Internet.

## L'HERBE DE LA PAMPA

L'Herbe de la Pampa (cortaderia selloana) est interdite en France hexagonale par suite de la publication d'un arrêté du 2 mars 2023, relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.



Si vous détenez ce spécimen en plants ou en plantes en pot, vous devez détruire votre stock en prenant soin de ne pas risquer une propagation de l'espèce dans le milieu naturel.

Selon le code de l'environnement, détenir ou cultiver de la pampa peut être puni d'une amende allant jusqu'à 150.000 euros, voire d'une peine d'emprisonnement !

## LOLO LA GRENOUILLE

### Statistiques météo de l'année 2025 de janvier à novembre.

Année moins pluvieuse que 2024 : 814 mm (moyenne de 74 mm contre 81 mm par mois). Température moyenne annuelle : 15°. Le jour le plus chaud : le 13/08/26 avec 41,5° et une pointe à 19,2° le 24 janvier. Le jour le plus froid : 15/01/25 avec -6,9°. Le jour le plus pluvieux : 66,4mm le 16/11/25.



Conférence **LES MYSTÈRES DE LA MÉMOIRE** organisée par AESIO MUTUELLE à la Salle d'Animation Rurale **LE MARDI 17 FÉVRIER à 14H30**.

Cette conférence sera animée par un psychologue de l'Association Brain-up et un animateur de l'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire.

Un verre de l'amitié sera offert. Venez nombreux !



## TRAVAUX

### TRAVAUX : n'oubliez pas vos démarches administratives !

Vous envisagez de réaliser des travaux chez vous ? Certains projets nécessitent des démarches obligatoires auprès de la mairie. Pour être en règle, pensez à respecter les étapes suivantes.



**Avant vos travaux**, selon la nature de votre projet, vous devez déposer en mairie :

- **une déclaration préalable** pour des travaux de faible importance (modification de l'aspect extérieur, petit abri, extension limitée, etc.).
- **un permis de construire** pour des travaux plus conséquents (construction neuve, grande extension, surélévation...).

Aucun chantier ne doit commencer avant l'obtention de l'autorisation.

### Au début du chantier : déclaration d'ouverture.

Si vos travaux nécessitent un **permis de construire**, vous devez également remettre en mairie une **Déclaration d'ouverture de Chantier (DOC)** dès le début des travaux.

### À la fin des travaux : attestation d'achèvement.

Que vous ayez déposé une **déclaration préalable** ou un **permis de construire**, il est obligatoire de remplir la **Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)** lorsque votre chantier est terminé. Joindre également les attestations mentionnées dans votre décision.

Cette attestation confirme que les travaux réalisés sont bien conformes à l'autorisation délivrée.

### Pourquoi ces démarches sont importantes ?

Elles permettent à la commune de vérifier que les projets respectent les règles d'urbanisme et garantissent la bonne intégration des constructions dans l'environnement local.

### Pluviométrie 2025

Total Annuel : 814mm / moyenne mensuelle : 74 mm

